MACHILLY

Bulletin municipal

MACHILLY

Edition: Décembre 2021 N°152

Sommaire

1) Mot de la Maire
2) Vie Municipale
3) Info pratiques
4) Evènements
5) Vie scolaire
6) Agglo
7) Environnement
8) Vie associative et culturelle
9) Agenda
10) Dernière minute

I - LE MOT DE LA MAIRE

L'hiver arrive et avec lui ses promesses de fêtes de fin d'année et de retrouvailles familiales, en espérant qu'elles ne soient pas ternies par des conditions sanitaires à nouveau dégradées. Côté mairie, vous n'aurez pu que noter la participation de notre commune aux divers évènements de solidarité d'octobre et de novembre, à travers l'éclairage de la façade des bâtiments en rose pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, en bleu pour la lutte contre le cancer de la prostate et en orange pour la lutte contre les violences envers les femmes. Bientôt notre village s'embellira pour les fêtes de fin d'année, mais vous pourrez aussi y contribuer : n'hésitez pas à décorer les sapins de quartier, à découvrir le calendrier de l'Avent géant de la route de Couty. D'ores et déjà, je vous convie toutes et tous aux vœux de début d'année, le vendredi 14 janvier, pendant lesquels nous accueillerons les nouveaux habitants – l'invitation sera envoyée à celles et ceux qui seront inscrits en mairie - et nous vous parlerons des projets de Machilly demain et des travaux à venir, ainsi que des réunions publiques pour construire la mobilité piétonne de notre village.

En espérant que tous nos projets festifs aussi bien familiaux que communaux ne soient pas affectés par l'évolution de la pandémie. D'avance l'équipe municipale, la mairie et moi-même nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et meilleurs vœux !

La Maire, **Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI**

2 - VIE MUNICIPALE / Délibérations

> Consultables sur le panneau d'affichage et le site internet

Conseil Municipal: Septembre 2021

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES : LIMITATION DE L'EXONERATION DES DEUX ANS

Le conseil a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES

La commune de Machilly a fait une demande de subvention pour acheter un meilleur équipement numérique à l'école, dans le cadre du plan de relance. Mme la Maire a donc signé la convention concernant l'appel à projet pour le socle numérique de l'école élémentaire, afin qu'une partie des frais soit portée par l'Etat. La subvention a été accordée et le matériel livré.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN SECRETAIRE DE MAIRIE ITINERANT

Le conseil municipal a décidé de recourir à la mise à disposition d'un secrétaire de mairie itinérant du Centre de Gestion de Haute Savoie, pour faire face rapidement au départ de la secrétaire de mairie précédente, et assurer le bon fonctionnement des services de la mairie.

PROLONGATION DE CONTRAT POUR UN AGENT DU SERVICE TECHNIQUE

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, le conseil municipal a prolongé le contrat d'un adjoint technique territorial contractuel à temps complet non permanent, pour la période du 01/01/2022 au 31/04/2022.

REHABILITATION INTERIEURE DE LA SALLE D'ANIMATION RURALE : CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE

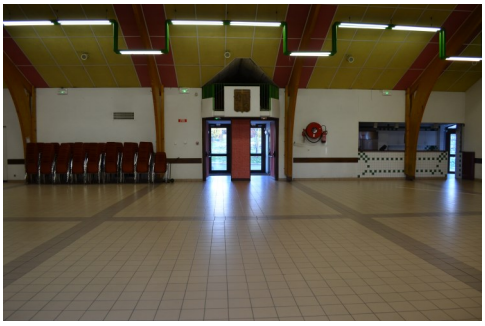

Dans le cadre de la réhabilitation intérieure de la salle d'animation rurale, la mairie avait reçu 7 candidatures. Après analyse de ces candidatures, 3 équipes de maîtrise d'œuvre avaient été retenues, et avaient été invitées à remettre une offre au plus tard le 31/08/2021. L'audition des candidats s'est déroulée le 06/09/2021. La société R&D ARCHITECTES de Brenthonne présentait l'offre la plus avantageuse, le marché lui a donc été attribué.

Octobre 2021

PARTICIPATION FINANCIERE AU REPAS DES AINES ORGANISÉ PAR LE FOYER RURAL

L'association le Foyer Rural organise chaque année le repas des aînés de la commune. Le Conseil municipal accepte le principe d'une prise en charge à hauteur de 50% de la facture qui sera présentée par l'Association pour l'organisation de cette animation.

SUBVENTION POUR UN CYCLE DE SKI DE FOND

En raison des pertes d'activités du Sou des écoles, la mairie soutient les activités des enfants pendant le temps scolaire. Dans ce cadre, une subvention sera versée à l'école de Machilly pour l'organisation du cycle de ski de fond, d'un montant de 4679.80 €, pour l'année 2021/2022.

2 - VIE MUNICIPALE

DE BELLES MANIFESTATIONS

BALADE TRANSFRONTALIÈRE - 3 OCTOBRE :

Après cette longue période de restrictions, la désormais traditionnelle Balade Transfrontalière a enfin pu se dérouler le 3 octobre dans de bonnes conditions, même si une petite pluie est venue rafraîchir les participants en fin de journée. Cela n'a pas empêché 460 courageux sportifs de venir parcourir en partie ou en totalité les 26 km du parcours balisé. L'étape de Machilly a été bien appréciée, grâce à la bonne ambiance dispensée par notre groupe de musiciens local, les Cocosmos et le stand de petites friandises et boissons tenu cette année par Miaraka qui en a profité pour faire connaitre son association qui participe à la scolarisation et l'éducation des jeunes Malgaches. Un tirage au sort a permis de départager 12 concurrents ayant parcouru au minimum une boucle entière. Ces heureux gagnants ont reçu un bon de 80 € pour découvrir un restaurant dans une des 6 communes participantes.

Des participants ont été enchantés de leur journée et ils ont pu découvrir des petits chemins bien cachés de notre belle campagne. A refaire l'année prochaine ?

Enfin, voici les photos (ci-dessous) de la remise des bons cadeaux, où des habitants ayant participé à la balade ont gagné par tirage au sort un repas au restaurant « le refuge des Gourmets ».

OCTOBRE ROSE -16 OCTOBRE :

Le CCAS et la mairie de Machilly ont décidé cette année d'organiser le 16 octobre passé leur première marche rose dans le cadre d'octobre rose pour le dépistage du cancer du sein. Cette journée fût une belle réussite. Le temps a permis de profiter au maximum de ce beau rendez-vous et environ 80 participants tous de rose vêtus se sont présentés au départ sur l'esplanade du Lac, ils ont pu effectuer les 7 kilomètres de parcours sans encombre ou presque ; promis l'année prochaine le fléchage sera encore plus précis !

Plusieurs bénévoles du comité féminin de la Haute Savoie pour le dépistage du cancer du sein ont fait le déplacement depuis Annecy afin de sensibiliser toutes les femmes présentes de la nécessité du dépistage précoce. Sur le stand, outre de précieux conseils, plusieurs objets étaient à vendre au profit de cette association. L'association Hope était là pour présenter ses activités.

L'objectif de cette association est d'accompagner les femmes après un cancer afin de les aider à se reconstruire, à rebondir et partager autour d'une thématique cheval et peinture en organisant des journées de stage plusieurs fois par an, durant lesquelles les femmes découvrent l'art thérapie et l'équithérapie, en compagnie d'autres femmes qui ont traversé ou traversent encore les mêmes épreuves.

Ensemble, elles tissent des liens, échangent, rient et se font du bien! Et c'est pour les aider dans leurs objectifs qu'un montant d'environ 1'000€ a pu leur être versé à la suite de cette journée. Dans l'après-midi, certains ont même pu bénéficier d'une balade en calèche.

Pour les soutenir : http://hope-association.com/

NOVEMBRE MUSICAL—06 NOVEMBRE :

La 10ième édition du Novembre Musical des Voirons s'est déroulée les deux premiers week-ends de novembre sur les communes de Bonne, Cranves-Sales, Lucinges, St Cergues, Machilly. La jolie petite église de Machilly a reçu le samedi 6 novembre à 15 h le duo Gallis, composé de Bertiile Arruée au violoncelle et Mathieu Lamouroux à l'alto.

Ce jeune duo atypique, également couple dans la vie, a fait résonner dans l'église St Martin un répertoire des plus belles œuvres écrites pour alto et violoncelle ces cinquante dernières années. Le duo Gallis a interprété en première mondiale une œuvre, pétales éparses, spécialement écrite par le compositeur Gilles Schuehmacher pour cet ensemble musical original. Le public a répondu présent malgré le pass sanitaire et le port du masque.

Le Novembre Musical permet de belles rencontres entre un public enthousiaste et des musiciens passionnés. Toute l'équipe du festival vous donne rendez-vous pour la 11ième édition les 4, 5, 6 & 11, 12 et 13 novembre 2022.

Par Rémi Peysson, Président NMV

www.novembremusicaldesvoirons.com

REPAS DES AINÉS

Le Foyer rural a organisé le repas des aînés le dimanche 07 novembre à 12h à la salle des fêtes. L'harmonie a joué une trentaine de minutes avant le repas. C'est un repas organisé toutes les années par le Foyer Rural, en collaboration avec la Mairie, pour tous nos aînés de plus de 65 ans. Cet évènement avait malheureusement dû être annulé l'an dernier, à cause de l'épidémie de covid-19.

RETOUR SUR LE 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice a eu lieu le jeudi 11 novembre, en débutant par le discours au monument aux morts à 10h. L'harmonie municipale, le conseil des jeunes et les élèves de l'école étaient au rendez-vous. Une collation a eu lieu derrière la mairie.
Cette commémoration rappelle l'armistice de 1918, signé pour mettre fin aux combats de la première guerre mondiale et reconnaissant la victoire des Alliés face à l'Allemagne. La première guerre a fait pour l'ensemble des belligérants plus 20 millions de morts, et autant de blessés.

2 - VIE MUNICIPALE

LES FAÏENCES POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Les dessins sur faïence peints par les habitants le 13 juillet autour de la liberté d'expression ont commencé a être posés au bord du lac par le CMJ, épaulé par Jacques Bouvard, ancien maire.

FOYER RURAL: LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le Repas des Aînés est un repas organisé toutes les années par le Foyer Rural de Machilly en collaboration avec la Mairie pour tous nos aînés de plus de 65 ans. Je tenais à m'excuser pour le Repas des Ainés de cette année 2021 où certaines personnes n'ont pas été invitées car nous complétons progressivement la liste réalisée en partenariat avec la Mairie. Afin de remédier à cela pour l'année prochaine, **je remercie par avance toutes les personnes de Machilly qui auront 65 ans ou plus en 2022 de se faire connaître au Foyer Rural** en nous indiquant vos noms et coordonnées soit par e-mail à foyer.machilly@gmail.com soit en nous mettant un mot directement dans la boîte aux lettres du Foyer Rural sous la Mairie.

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 14 janvier 2022 se tiendront les Vœux de la Maire.

Rendez-vous à la salle des fêtes communale à 19h pour écouter le discours de Mme la Maire. Un vin d'honneur suivra.

ETAT CIVIL

Mariage : VERHELLEN Pauline et GAMBLIN Julien le 07 Août 2021

POLLIEN Amandine et PICCOT Rémi le 12 Juin 2021

Naissance : Kaitleen Freyja BARTSCH le 16 janvier 2021

Elista Rose FAVRE le 27 Mai 2021

DU NOUVEAU DANS VOTRE MOBILITÉ !

À compter du lundi 13 décembre 2021, le réseau de bus évolue pour mieux s'adapter aux usages.

POUR LA COMMUNE DE MACHILLY, QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

La ligne 7, la ligne de bus qui relie Machilly Gare au lycée Jean Monnet P+R, circule aujourd'hui presque à vide en dehors des heures scolaires. Pour que le réseau de bus puisse être utilisable par le plus grand nombre, nous apportons les modifications suivantes :

- La ligne 7 reste inchangée pour les horaires scolaires. Il sera donc toujours possible pour les lycéens habitant Machilly de se rendre au Lycée Jean Monnet via la ligne 7.
- En dehors des horaires scolaires, la ligne 7 aura pour terminus l'arrêt **Altéa P+R**. Pour plus de clarté, la ligne 7 aura toujours les mêmes arrêts, quel que soit le jour de la semaine, que l'on soit en période scolaire ou de vacances scolaires.
- Nous créons la ligne de transport à la demande « TAD B » qui relie le **Altéa P+R** à Machilly via le centre de Saint-Cergues. Cette ligne remplace le système Proxi'TAC dans la zone de la commune.

  Elle aura le même fonctionnement qu'une ligne de bus classique, sauf qu'il faudra réserver son transport la veille au soir en appelant la centrale de réservation au numéro gratuit **0800 00 19 53**.

Cette ligne TAD B est en connexion avec le **Léman Express** à la gare de Machilly. **Il sera donc désormais possible de se rendre en bus à la gare de Machilly pour prendre le Léman Express.**

CONCRÈTEMENT, CELA DONNE QUOI POUR LES HABITANTS DE MACHILLY ?

> JE SUIS AU LYCÉE JEAN MONNET

La matin je prends la ligne 7 à **Machilly Gare**, soit à 7h01 (arrivée à 7h45 au lycée) soit à 7h58 (arrivée à 8h40).

Le soir, je prends la ligne 7 à **Jean Monnet P+R** à 16h45 (ou 17h45) pour arriver à **Machilly Gare** à 17h25 (ou 18h24).

> JE SUIS AU COLLÈGE PAUL LANGEVIN

Le matin je prends la ligne 7 à **Machilly Gare** à 7h01 ou à 7h58. Le soir, je prends la ligne S4 au même arrêt que la ligne 7. La ligne S4 sera ajoutée à mon abonnement Diabolo sans coût supplémentaire.

> J'APPRENDS QUE DEMAIN MON COURS DE MATHS EST ANNULÉ, EST-CE QUE JE PEUX RENTRER PLUS TÔT CHEZ MOI À MACHILLY ?

À présent, oui ! J'appelle la veille avant 17h la centrale de réservation pour réserver mon trajet sur la ligne TAD B. Le lendemain, je peux me rendre à **Altéa P+R** via la ligne Tango (qui passe toutes les 10 minutes aux heures de pointes) et prendre la ligne TAB B à **Altéa P+R** à l'horaire que j'aurai réservé.

S4 VERS MACHILLY

	Me	LMJV	LMJV
Jean Monnet P+R	12:00	.....	17:15
Lycée des Glières	12:05	16:10	17:17
Collège P. Langevin	12:15	16:20	17:25
Ville-la-Grand Église	12:20	16:25	17:30
Moniaz Douane	12:40	.....	17:50
Machilly Gare	.....	16:46	17:55
Les Bussioz	.....	16:47	17:56
Terret	.....	16:49	17:58
St-Cergues Mairie	.....	16:50	17:59
Ancienne Fruitière	.....	16:51	18:00

*À compter du 13 décembre, la prise en charge pour le Collège Lycée Saint François se fera à l'arrêt **Ville-la-Grand Église**.*
> Fiche horaire complète sur www.tac-mobilites.fr

> J'HABITE À MACHILLY OU SAINT-CERGUES ET JE TRAVAILLE À GENÈVE, COMMENT PUIS-JE UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN ?

Je peux prendre le Léman Express de 5h50, 6h20, 7h20 ou 8h20 à la gare de Machilly en prenant le bus TAD B. Je dois juste réserver la veille en appelant la centrale de réservation. Je peux réserver pour un mois entier.

> JE SUIS PMR, QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI ?

Je peux toujours utiliser le service Handi'TAC qui change de nom et devient TAD PMR. Les conditions d'accès restent inchangées, seuls les horaires évoluent. Afin de mieux s'adapter aux usages, le service TAD PMR fonctionnera de 5h30 à 18h30 (7h à 19h aujourd'hui) du lundi au vendredi, et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

TAD B — MACHILLY GARE VERS ALTÉA P+R

Arrivée LEX depuis Coppet	-	-	-	07:40	08:10	-	10:10	-	12:10	-	-	14:10	-	16:10	-	18:10
Arrivée TER depuis Bellegarde	-	-	07:10	-	-	09:10	-	-	-	-	13:10	-	15:10	-	17:09	-
Arrivée TER/LEX depuis Évian	06:20	06:50	-	07:50	-	-	-	10:50	12:00	-	-	-	-	-	17:20	-
	LàV	7	LàV	7	LàV					7	LàV					
Machilly Gare	06:20	07:01	07:20	07:58	08:15	09:15	10:15	11:10	12:15	12:41	13:15	14:15	15:15	16:20	17:20	18:15
Les Bussioz	06:21	07:02	07:21	07:59	08:16	09:16	10:16	11:11	12:16	12:42	13:16	14:16	15:16	16:21	17:21	18:16
Terret	06:23	07:05	07:23	08:02	08:18	09:18	10:18	11:13	12:18	12:44	13:18	14:18	15:18	16:23	17:23	18:18
Saint-Cergues Mairie	06:24	07:06	07:24	08:03	08:19	09:19	10:19	11:14	12:19	12:45	13:19	14:19	15:19	16:24	17:24	18:19
Ancienne Fruitière	06:26	07:08	07:26	08:05	08:21	09:21	10:21	11:16	12:21	12:46	13:21	14:21	15:21	16:26	17:26	18:21
Les Fontaines	06:27	07:09	07:27	08:06	08:22	09:22	10:22	11:17	12:22	12:47	13:22	14:22	15:22	16:27	17:27	18:22
La Cave aux Fées	06:28	07:10	07:28	08:07	08:23	09:23	10:23	11:18	12:23	12:48	13:23	14:23	15:23	16:28	17:28	18:23
Chandouze	06:30	07:13	07:30	08:10	08:25	09:25	10:25	11:20	12:25	12:50	13:25	14:25	15:25	16:30	17:30	18:25
Champ Bérou	06:31	07:14	07:31	08:11	08:26	09:26	10:26	11:21	12:26	12:51	13:26	14:26	15:26	16:31	17:31	18:26
La Plantaz	06:32	07:16	07:32	08:13	08:27	09:27	10:27	11:22	12:27	12:52	13:27	14:27	15:27	16:32	17:32	18:27
Altéa P+R	06:34	07:19	07:34	08:16	08:29	09:29	10:29	11:24	12:29	12:55	13:29	14:29	15:29	16:34	17:34	18:29

TAD B — ALTÉA P+R VERS MACHILLY GARE

	LàV	LàV	LàV	LàV					7	LàV	7					7		7
Altéa P+R	05:30	06:00	06:50	07:50	08:45	09:45	10:45	11:35	12:17	12:45	13:12	13:45	14:45	15:45	16:45	17:08	17:45	18:07
La Plantaz	05:32	06:02	06:52	07:52	08:47	09:47	10:47	11:37	12:20	12:47	13:15	13:47	14:47	15:47	16:47	17:11	17:47	18:10
Champ Bérou	05:33	06:03	06:53	07:53	08:48	09:48	10:48	11:38	12:21	12:48	13:16	13:48	14:48	15:48	16:48	17:13	17:48	18:12
Chandouze	05:34	06:04	06:54	07:54	08:49	09:49	10:49	11:39	12:22	12:49	13:17	13:49	14:49	15:49	16:49	17:14	17:49	18:13
La Cave aux Fées	05:36	06:06	06:56	07:56	08:51	09:51	10:51	11:41	12:24	12:51	13:19	13:51	14:51	15:51	16:51	17:16	17:51	18:15
Les Fontaines	05:37	06:07	06:57	07:57	08:52	09:52	10:52	11:42	12:26	12:52	13:21	13:52	14:52	15:52	16:52	17:18	17:52	18:17
Ancienne Fruitière	05:38	06:08	06:58	07:58	08:53	09:53	10:53	11:43	12:26	12:53	13:21	13:53	14:53	15:53	16:53	17:19	17:53	18:18
Saint-Cergues Mairie	05:40	06:10	07:00	08:00	08:55	09:55	10:55	11:45	12:28	12:55	13:23	13:55	14:55	15:55	16:55	17:20	17:55	18:19
Terret	05:41	06:11	07:01	08:01	08:56	09:56	10:56	11:46	12:29	12:56	13:24	13:56	14:56	15:56	16:56	17:22	17:56	18:21
Les Bussioz	05:43	06:13	07:03	08:03	08:58	09:58	10:58	11:48	12:31	12:58	13:26	13:58	14:58	15:58	16:58	17:24	17:58	18:23
Machilly Gare	05:44	06:14	07:04	08:04	08:59	09:59	10:59	11:49	12:32	12:59	13:27	13:59	14:59	15:59	16:59	17:25	17:59	18:24
Départ LEX vers Coppet	05:50	06:20	07:20	08:20	-	-	-	12:00	-	-	13:50	-	-	-	-	17:50	18:20	18:50
Départ TER vers Bellegarde	-	-	-	-	-	-	-	-	12:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Départ TER/LEX vers Évian	-	-	07:10	08:10	09:10	10:10	-	12:10	-	13:10	-	14:10	15:10	16:10	17:09	17:40	18:10	18:40

LàV Circule du lundi au vendredi uniquement.

7 Course assurée par la ligne 7. Aucune réservation préalable n'est nécessaire pour cette course. Circule du lundi au vendredi, en période scolaire uniquement.

En marron, les horaires fixes en période scolaires. En orange, les horaires disponibles sur simple réservation la veille auprès du service.

3 - INFO PRATIQUES

BONNES PRATIQUES INFORMATIQUES

Voici un petit rappel des bonnes pratiques à suivre dans l'informatique pour éviter les erreurs, les pirates et les problèmes.

> Tout d'abord, utilisez des mots de passe solides, c'est-à-dire suffisamment longs, complexes, différents d'un site à un autre et changez-les régulièrement en prévention. Notez-les sur un papier que vous cacherez des regards indiscrets.

> Utilisez un anti-virus qui vous protègera des attaques (il en existe des gratuits comme Avast).

> Faites des sauvegardes sur des supports externes (clé ou disque dur), cela vous permettra de ne pas perdre vos données en cas de piratage, de perte ou de vol de vos appareils.

> Faites les mises à jour sur vos appareils dès qu'elles vous sont proposées, elles permettent de corriger les failles de sécurité qui facilitent le piratage.

> Pensez à activer votre pare-feu afin qu'il ne laisse passer que les applications légitimes.

> Lorsque vous installez une application, faites-le uniquement à partir des sites officiels, de même que pour vos achats. Vérifiez toujours que vous êtes sur le site officiel et qu'il est sûr.

> Méfiez-vous des messages inattendus et ne communiquez jamais vos informations personnelles. Vérifiez l'expéditeur et s'il est suspect effacez le message.

> Evitez les réseaux WiFi publics ou inconnus qui sont souvent mal sécurisés, privilégiez votre abonnement téléphonique.

> Pour votre smartphone ou tablette: N'oubliez pas qu'un ordinateur est plus fiable en terme de sécurité qu'une tablette ou qu'un smartphone. Préférez travailler sur votre ordinateur pour les tâches importantes ou nécessitant des mots de passe, l'utilisation de votre carte bancaire etc, et sur un réseau de confiance, à la maison par exemple. Vérifiez qui accède à votre smartphone ou votre tablette, et limitez les accès à votre session par un mot de passe. Chaque session doit être verrouillée et ne doit pas être accessible en cas de vol de votre matériel. Installez un anti-virus, même gratuit.

RAPPEL CONCERNANT VOS TRAVAUX

Nous vous rappelons que tous vos travaux qui empiètent sur la voie publique nécessitent une autorisation dont vous devez faire la demande auprès du service urbanisme de la mairie. Un arrêté sera alors rédigé si tout est conforme et possible.

EN CAS DE CHUTES DE NEIGE

Le salage des routes est pratiqué à minima sur la commune, c'est-à-dire uniquement sur les pentes et les virages en cas de besoin, et non sur les zones plates. Pensez à bien vous équiper en pneus-neige, qui assurent de bonnes conditions de conduite. Enfin, informez-vous sur les conditions routières : inforoute74.fr

Pour rappel, il est strictement interdit de marcher ou de pratiquer toute activité sur le lac gelé.

RÉVISION DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

La société Kalistène qui avait établi la version 2010 du DICRIM sera sollicitée pour mettre à jour ce document. Il a pour but d'informer les habitants sur les risques auxquels ils peuvent être confrontés (inondation, feu, canicule, etc) et donne toutes les consignes de sécurité utiles . Il permet également à chacun de mieux connaître les risques majeurs dans notre vie quotidienne afin de mieux se protéger, et d'avoir les bons comportements. La Maire a demandé une subvention à la direction départementale des territoires à hauteur de 50% du montant prévisionnel pour la révision de ce document.

3 - INFO PRATIQUES

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

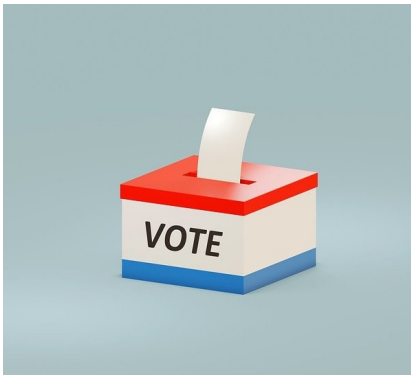

Les prochaines élections présidentielles débuteront le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour, puis le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Elles seront suivies par les élections législatives qui auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022, elles ont lieu tous les 5 ans et visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Le rôle de cette institution est de discuter et voter les lois. Chaque député est élu au sein d'une circonscription (le plus souvent, une subdivision d'un département) qu'il représente à l'Assemblée.

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous avez le droit de voter aux élections municipales et aux élections européennes à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises. Vous ne pouvez pas voter lors d'autres élections françaises.

FUITE D'EAU AU CHAMENARD

Une fuite sur la route du Chamenard a été localisée et réparée par l'entreprise en charge des travaux le dimanche 24 octobre. La situation est rétablie. L'entreprise en charge de la réparation suspectait une fuite de canalisation sous la route. Cela a entraîné des perturbations sur la route départementale D903. Le lendemain, les trous étaient rebouchés permettant au trafic de s'écouler normalement.

Un grand merci à toutes les équipes qui ont travaillé d'arrache-pied pour que les habitants des quartiers impactés puissent avoir de nouveau un accès à l'eau. Cet épisode met en lumière la problématique des réseaux vieillissant que le budget tendu ne permet pas de renouveler à un rythme suffisant. Les recettes de ce budget venant exclusivement des factures d'eau, on voit bien que le prix de l'eau est vraiment calculé au plus juste et devra forcément augmenter à l'avenir pour garantir la pérennité de notre réseau.

ROUTE DES ACACIAS

Afin de pouvoir resécuriser la route, la commune demandera aux propriétaires de remettre en état leur talus. Du fait de la complexité du travail ils seront appuyés par un avis technique de spécialistes.

CONSTRUCTION ILLEGALE SUR LA ROUTE DES CREUX

Une procédure était en cours pour cause de construction illégale sur un terrain agricole, la décision du tribunal est en faveur de la mairie.

NOUVEL HABITANT

Vous êtes nouveau sur la commune ? Venez nous rencontrer à l'accueil de la mairie, et inscrivez-vous pour les Vœux du Maire, nous vous remettrons un cadeau de bienvenue et un guide pratique.

SAPINS A DECORER ENSEMBLE

La municipalité a mis, comme l'an dernier, des petits sapins à décorer dans 5 endroits de notre village (Route des Framboises, route du Salève, route du Chamenard, à la salle des fêtes et devant la mairie). Si vous les voyez un peu trop nus, rien ne vous empêche de « les habiller pour l'hiver » ! Quelques guirlandes récupérées l'an dernier sont encore disponibles en mairie. Un moment qui se veut convivial pour chaque quartier.

CALCULEZ VOS DROITS

Il est parfois difficile de savoir à quelles aides on est éligible. Pour vous permettre de connaître vos droit sociaux, l'Etat a mis en place un portail universel destiné à tous, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite. Il vous permet de savoir si vous avez le droit de percevoir certaines aides et d'effectuer les démarches en ligne. Vous trouverez toutes les informations sur le site www.mesdroitssociaux.gouv.fr/

4 - EVENEMENTS

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La commune a décidé de s'associer à nouveau à la campagne internationale des Nations-Unies pour lutter contre les violences faites aux femmes. Depuis 2014, le orange est la couleur choisie par l'ONU pour symboliser cette campagne dont l'objectif est de permettre d'agir de manière stratégique et globale pour la prévention et l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et filles.

QUE FAIRE SI VOUS ETES FACE A CE TYPE DE VIOLENCE ?

> Appelez le 3919

Les femmes victimes de violences ou les témoins peuvent contacter le 39 19 tous les jours de 9h à 19h. Ce numéro est gratuit depuis un poste fixe. Il est invisible sur les factures.

> En cas de danger immédiat, appelez le 17 ou faites le 114 par SMS

> Le site internet https://arretonslesviolences.gouv.fr est disponible, avec un tchat anonyme non traçable.
> Le 119 est à la disposition des enfants (gratuit) également.
> Enfin, le 01.40.47.06.06 est disponible pour les femmes en situation de handicap (du lundi au vendredi)

NO TO VIOLENCE AGAINST WOMEN NON A LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES

Rappelons enfin que de nouveaux postes d'intervenants sociaux en commissariat de police et gendarmerie ont ouvert (ISPG). 3 postes sont situés proches de notre secteur : Annecy/Rumilly, Annemasse, Bonneville/Cluses. Ils jouent le rôle d'interface entre les victimes et les pouvoirs de police.

LUTTE CONTRE LES CANCERS MASCULINS

Le cancer de la prostate est le deuxième cancer le plus répandu chez les hommes dans le monde. C'est une maladie qui se développe à partir de cellules de la prostate qui se transforment et se multiplient pour former une tumeur maligne (cancer).

Le cancer de la prostate se développe sans aucun symptôme apparent au début. Les facteurs de risques du cancer de la prostate sont liés à l'âge, aux antécédents familiaux, à l'origine ethnique, au régime alimentaire (excès de viande rouge, d'alcool, de sel…) et à l'environnement.

Il faut connaître les symptômes et consulter un médecin sans tarder notamment en cas d'un besoin fréquent d'uriner et/ou de difficultés à commencer à uriner ou à se retenir d'uriner.

Le dépistage du cancer de la prostate se fait par deux examens lors d'un premier dépistage : Le toucher rectal permet au médecin de vérifier le volume, la consistance et la texture de la surface de la prostate, et le test de dépistage par une prise de sang qui permet de chercher la présence d'une protéine fabriquée par la prostate. Mais un taux élevé ne signifie pas toujours qu'il y a un cancer.

En France, **le cancer du testicule** est le cancer le plus répandu chez les jeunes hommes entre 15 et 40 ans. Le dépistage précoce améliore de beaucoup les chances de guérison, et une auto-palpation doit être faite régulièrement. Lorsque le patient détecte une masse dure au niveau de l'un de ses testicules et que la maladie est suspectée, différents examens sont réalisés pour confirmer ou infirmer ce diagnostic. Consultez un médecin sans tarder si vous constatez une anomalie ou avez un doute sur la question.

LES COLIS DE NOËL—11 DECEMBRE

Les colis de Noël seront distribués le 11 décembre à domicile, chez les habitants âgés. Ils sont offerts par le CCAS de Machilly. Si vous êtes absent, un courrier vous informera que le colis est disponible en mairie. Vous avez plus de 70 ans et vous voulez en bénéficier ? Inscrivez-vous en mairie.

5 - VIE SCOLAIRE

COURSE DE L'USEP AU LAC

Le Samedi 13 Novembre, de 9h à 13h, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP 74) a organisé une course longue au lac, la finale départementale. Elle était à destination d'enfants de toute la Haute-Savoie, du CE2 au CM2. Cette course était la dernière étape après des courses locales et des finales de secteur. 350 enfants ont participé à une course contre la montre. Beaucoup de parents étaient venus applaudir leurs rejetons.

LA SEMAINE DU GOÛT: 4 JOURS, 4 COULEURS

Les enfants ont joué le jeu lors de la semaine du goût organisée à l'école. Du 11 au 17 octobre, chaque jour était dédié à une couleur, et les aliments à la cantine correspondaient à cette couleur. Beaucoup d'enfants en ont profité pour venir habillés de la couleur du jour.

CRECHE

Des places en crèches sont disponibles pour de l'occasionnel.

Pour une place en septembre 2022, les dossiers complets sont à rendre avant fin avril.

6 - AGGLO

PRIME VÉLO

Annemasse Agglo fait évoluer la Prime vélo cet automne afin d'encourager au maximum les déplacements à vélo. Initialement lancé le 1er juin, le dispositif devait se terminer le 31 août. Toutefois, Annemasse Agglo a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2021 et de lui apporter quelques nouveautés. La prime est désormais :

- Ouverte à tous les habitants majeurs d'Annemasse Agglo, sans conditions de ressources.
- La demande de prime se fait désormais en ligne sur le site web d'Annemasse Agglo en quelques clics : https://www.annemasse-agglo.fr/prime-velo
- Le minimum d'achat d'un vélo électrique est abaissé à 750€.

REGENERO

Un projet de rénovation énergétique, des conseils d'experts et un accompagnement personnalisé = un chantier réussi !

Engager un projet de rénovation énergétique se révèle parfois complexe, c'est là où Regenero - service public, gratuit et indépendant - peut intervenir pour fournir information, conseil et expertise Il a ici participé à l'élaboration du plan de financement et à l'optimisation des travaux afin de garantir un gain d'énergie et de confort optimal.

7 - ENVIRONNEMENT

COMPOSTEUR PUBLIC

Des seaux à compost sont à la disposition des volontaires qui souhaitent utiliser le composteur public. Ils sont fournis sur demande en mairie, avec une notice explicative, et il est possible de suivre une formation avec des professionnels de l'Agglo.

UNE GRAINOTHEQUE A LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Saint-Cergues, toute proche, possède une grainothèque C'est un espace éco-lo-citoyen où échanger des graines de légumes, de fleurs ou de plantes aromatiques et participer aux "Trocs de trucs", les échanges de savoirs autour du jardinage. Venez déposer vos récoltes de graines et en prendre d'autres pour le printemps à venir. Elle dispose aussi d'un jardin aromatique.;.

Allez donc faire un tour à la bibliothèque pour découvrir (aussi) cette initiative collective: 240 rue des Ecoles, 74140 Saint-Cergues.

Plus d'informations sur la bibliothèque: 04 50 43 50 70

8 - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

AMICALE DES AMOUREUX DE LA GAULE (PECHE)

Le mot du président: Bonjour a tous,

L'amicale vient de passer une année douloureuse avec les décès de son président PLASSON Jean Paul, son vice président DUPONT Georges, et de l'un de ses membres PARENT Philippe. Lors de l'assemblée du 15 octobre 2021 il a été élu le bureau suivant: président: PLASSON Grégory, vice-président: MOCELLIN Ludovic, trésorier et secrétaire: GUILLAUME Dominique.

En 2020 et 2021 il n'y a pas eu de manifestations, concours et journée pêche pour les enfants, en raison des conditions sanitaires. Pour 2022, le nouveau comité souhaite se donner le temps de réfléchir aux actions qui seront entreprises et réalisables. Bonne année halieutique à tous.

CLUB DES AINES LES FRAMBOISINES

Vous qui cherchez quelques moments de convivialité et d'amitié, venez nous rejoindre et passer quelques heures en agréable compagnie.

Si nous nous réunissons, c'est pour nous distraire, nous réconforter, commenter l'actualité, dans le respect des idées de chacun!

Il y a ceux qui jouent à la belote, d'autres qui racontent des histoires, parlent de recettes de cuisine, relatent leurs derniers voyages ou vacances et tous ensemble nous partageons quelques gâteaux faits maison et une boisson de notre choix. Alors, faites le pas, vous êtes les bienvenus!

Les réunions ont lieu dans la salle des associations, derrière la mairie, tous les 2eme et 4eme vendredis de chaque mois, dès 14H30.

Activités complémentaires programmées:

14 janvier 2022—Repas canadien

25 février 2022—Loto interne

8 avril 2022—Troc de livres

8 - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

CALENDRIER DE L'AVENT

Après un grand succès l'année dernière, le Calendrier de l'Avent route de Couty recommence ! Patricia LIVESI et Emilie LECOQ ont décidé de réitérer l'expérience cette année. Vous pourrez donc observer chaque jour jusqu'à Noël la décoration qui correspond à la date du jour, mise en place par les habitants de la route de Couty.

MIARAKA

Cette année encore, la pandémie de COVID19 aura eu raison de presque toutes les manifestations prévues par MIARAKA. Cependant, cela n'a pas empêché l'association de continuer son action à Madagascar. En effet, durant l'année 2021, pas moins de 3 écoles ont pu être rénovées et/ou construites grâce à tous nos généreux donateurs. En septembre 2021, nous avons été sélectionnés par l'association Waves afin de participer à une exposition d'art à Collonge-Bellerive. Les bénéfices récoltés lors de la vente des œuvres et de l'artisanat malgache ont été intégralement reversés à MIARAKA. Pour la rentrée scolaire 2021-2022, nous avons enregistré 78 parrainages d'enfants allant de la maternelle aux études supérieures. Nous sommes ravis de voir à quel point vous vous investissez à nos côtés. Les enfants et leur famille sont très reconnaissants de pouvoir étudier dans de meilleures conditions et par-dessus tout d'être scolarisés. Nous allons pouvoir petit à petit reprendre l'organisation de nos évènements. En effet, **nous serons présents le 12 décembre au Centre Commercial des Framboises (ancienne maison du terroir) à Saint-Cergues**. Nous espérons également pouvoir organiser notre traditionnel loto le 5 mars 2022 selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous avons hâte de vous retrouver afin de partager tous ensemble de beaux moments d'échanges et de convivialité. Prenez soin de vous. Article réalisé par le comité Miaraka.

9 - AGENDA

MARCHE DE NOËL

Dimanche 5 décembre à la ferme Lionnet

Masque et pass sanitaire y seront obligatoires.

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 12 décembre au Centre Commerciale des Framboises

331 route des framboises 74140 St Cergues

CONCERT DE NOUVEL AN DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Samedi 8 janvier 2022

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 14 janvier 2022

Rendez-vous le à 19h à la salle des fêtes de Machilly pour la cérémonie des Vœux du Maire.

LOTO DU FOYER RURAL

5 février

Nous vous souhaitons à tous

Joyeux Noël et Bonne Année !

De la part de Madame la Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et les employés de la Mairie

Publication: Décembre 2021

Directrice de la publication : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Maire

Rédaction-Conception : P. PLAGNAT, G. STEHLE, R. PEYSSON, C. BERTHOUMIEUX, J. BOURGEAUX

Relecture: P. PLAGNAT, G. STEHLE, E. BEGUIN

Photos: Pixabay, G. STEHLE

Impression : ReproLeman